

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mai 2013

---

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI ORGANIQUE) - (N° 1004)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CL65

présenté par

M. Dosière, Mme Lemaire, Mme Untermaier, M. Popelin, M. Fekl, M. Roman, Mme Nieson et  
Mme Pochon

-----

### ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 2.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Comme l'avait voulu le général de Gaulle, il convient de faciliter le retour vers la société civile des ministres qui n'étaient pas parlementaires auparavant.